



Coaching parental

Vous résidez en Sarthe et vous accueillez un enfant ?
Dès la sortie de la maternité, vous pouvez bénéficier d'un temps privilégié de coaching parental (CoPa), à domicile, et gratuit.



Un accompagnement à domicile

Une auxiliaire de puériculture vient à votre domicile dans les premières semaines après la naissance.

Le dispositif de coaching parental prolonge l'accompagnement de la maternité, avec un soutien concret, rassurant et personnalisé, chez vous.

En lien avec les professionnels de santé (médecin, sage-femme, pédiatre, PMI), l'auxiliaire de puériculture peut aussi vous orienter vers le bon interlocuteur, en cas de besoin.

Le soutien à la parentalité

Grossesse

Sage-femme, gynécologue, médecin

Le suivi médical

Préparation à la naissance et à la parentalité

Naissance

L'équipe de ma maternité

Le suivi médical

Apprendre à connaître mon enfant
Les conseils de sortie

Les 21 premiers jours de mon bébé

Sage-femme, pédiatre, médecin

Le suivi médical

CoPa

Auxiliaire de puériculture à mon domicile

Renforcer le lien avec mon bébé

De 1 mois à 6 ans

Puéricultrice de la protection maternelle et infantile (PMI), pédiatre, médecin

Poursuivre l'accompagnement

Répondre aux besoins de la famille

Concrètement pour vous

Ces temps d'échange vous aident à apprivoiser votre nouveau quotidien :

- L'allaitement au sein ou au biberon
- Les compétences du nouveau-né
- Le couchage
- Le bain détente et le toucher bienveillant
- Le portage
- L'adaptation de l'environnement et la santé environnementale
- Tout savoir sur les écrans
- Les rythmes sommeil/éveil

Vous apprenez à mieux comprendre votre bébé et à gagner en confiance.

2 visites à domicile sont proposées dans les 3 semaines après la naissance.



L'auxiliaire de puériculture vient à votre rencontre à la maternité pour vous proposer de bénéficier du coaching parental à domicile.

Elle vous écoute, vous conseille et peut, vous orienter vers des professionnels ou des ressources adaptées afin de vous accompagner au mieux.

Un soutien pour les parents sarthois

L'accompagnement s'adresse à tous les parents résidant en Sarthe, que l'accouchement ait eu lieu dans le département ou en dehors.

Il prend en compte toute la famille : le co-parent, la fratrie et la création du lien avec le bébé.

Contact

Coordonnatrice

☎ **06 71 58 81 23**

✉ **copa@pole-pssl.fr**

La prise de rendez-vous se fait directement à la maternité avec l'auxiliaire de puériculture. Si vous avez accouché en dehors du département, vous pouvez aussi prendre rendez-vous au numéro ci-dessus.

Un dispositif coordonné par le Pôle Santé Sarthe et Loir,
établissement membre des



+ d'infos
ch-lemans.fr > coaching parental

CoPa s'inscrit dans le dispositif d'accompagnement des « 1000 premiers jours » de l'enfant.
C'est un dispositif innovant, expérimental « article 51 ».